



PDR – Val-de-Ruz

Phase de mise en œuvre

Conférence de presse

8 juillet 2021

Accueil et bienvenue

- Accueil et bienvenue de la présidente de l'Association PDR
 - Présentation de l'ordre du jour
 - Mot du Chef du DDTE, M. Laurent Favre
 - Mot du Directeur de l'OFAG, M. Christian Hofer
 - Mot de la Présidente de l'Association PDR, Mme Danielle Rouiller
 - Présentation du Projet PDR : 1 projet collectif et 11 projets individuels
 - Présentation du projet du Moulin Tock et visite
 - Discussions et questions
- Dès 11h, fin de la partie officielle, suivie d'un apéritif

Mot du Chef du DDTE

➤ Laurent Favre

 **ne.ch**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



Projet de développement régional Val-de-Ruz

Conférence de presse du 8 juillet 2021

M. Laurent Favre, Président du Conseil d'État

➤ État de situation de l'agriculture neuchâteloise, en bref

- Agriculture plutôt extensive en moyenne suisse (bétail, grandes cultures et viticulture), misant sur la qualité et la durabilité
- Normes plus strictes en matière de protection des eaux (LPGE/RLPGE) avec des résultats probants
- Succès des programmes environnementaux «Biodiversité», «Paysage», «Réseaux écologiques» et systèmes durables de production (bio, extenso, PLVH...)
- Pionnier en production biologique viticole
- Mais hormis nos vins, nos fromages et le saucisson neuchâtelois, un degré de transformation et valorisation des matières premières dans le canton trop modeste

➤ Volonté politique

- Le soutien aux circuits courts, à la création de valeur ajoutée agricole fait partie intégrante du programme de législature du Conseil d'État
- Le plan climat cantonal y contribue par des mesures pour l'encouragement de la transformation locale des matières premières
- Le PDR Val-de-Ruz s'inscrit donc parfaitement dans la politique de développement durable du canton (circuits courts / production, transformation et consommation locales)
- Sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a accordé un crédit net de 2.4 millions de francs en faveur du PDR VdR

➤ PDR Val-de-Ruz

- 11 projets individuels de production et transformation dans les domaines du lait, des céréales/oléagineux, des légumes et de la viande
- 1 projet collectif: création d'une Société coopérative de distribution de produits régionaux regroupant les porteurs du projet et permettant de rationaliser la collecte et la distribution
- Une participation active de l'État avec la mise à disposition de terrains pour le projet de maraîchage et de locaux pour la Société coopérative à Evologia
- Un soutien actif par le biais du service de l'agriculture et une forte collaboration avec la branche

Mot du directeur de l'OFAG

➤ Christian Hofer

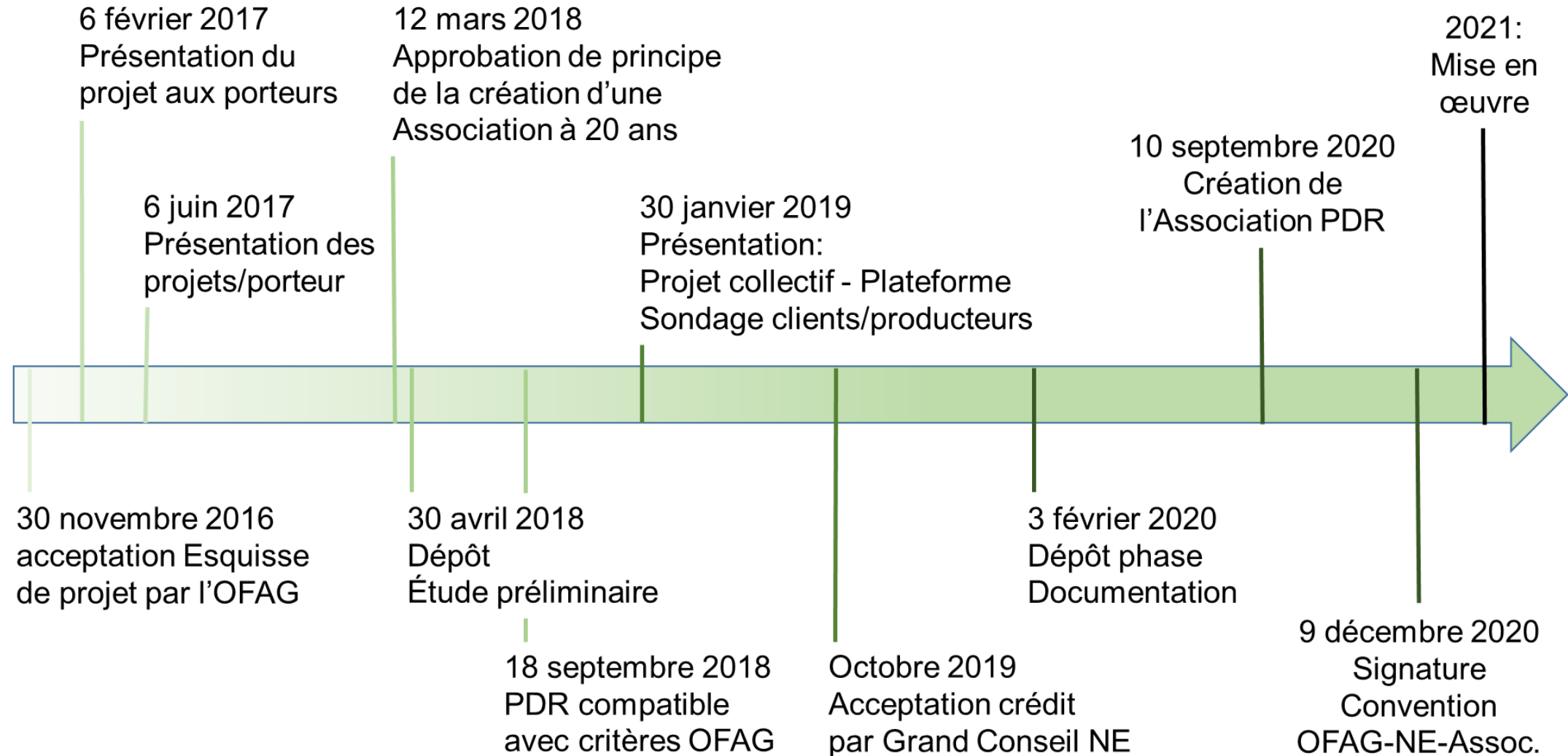


Mot de la présidente de l'Association PDR

➤ Danielle Rouiller



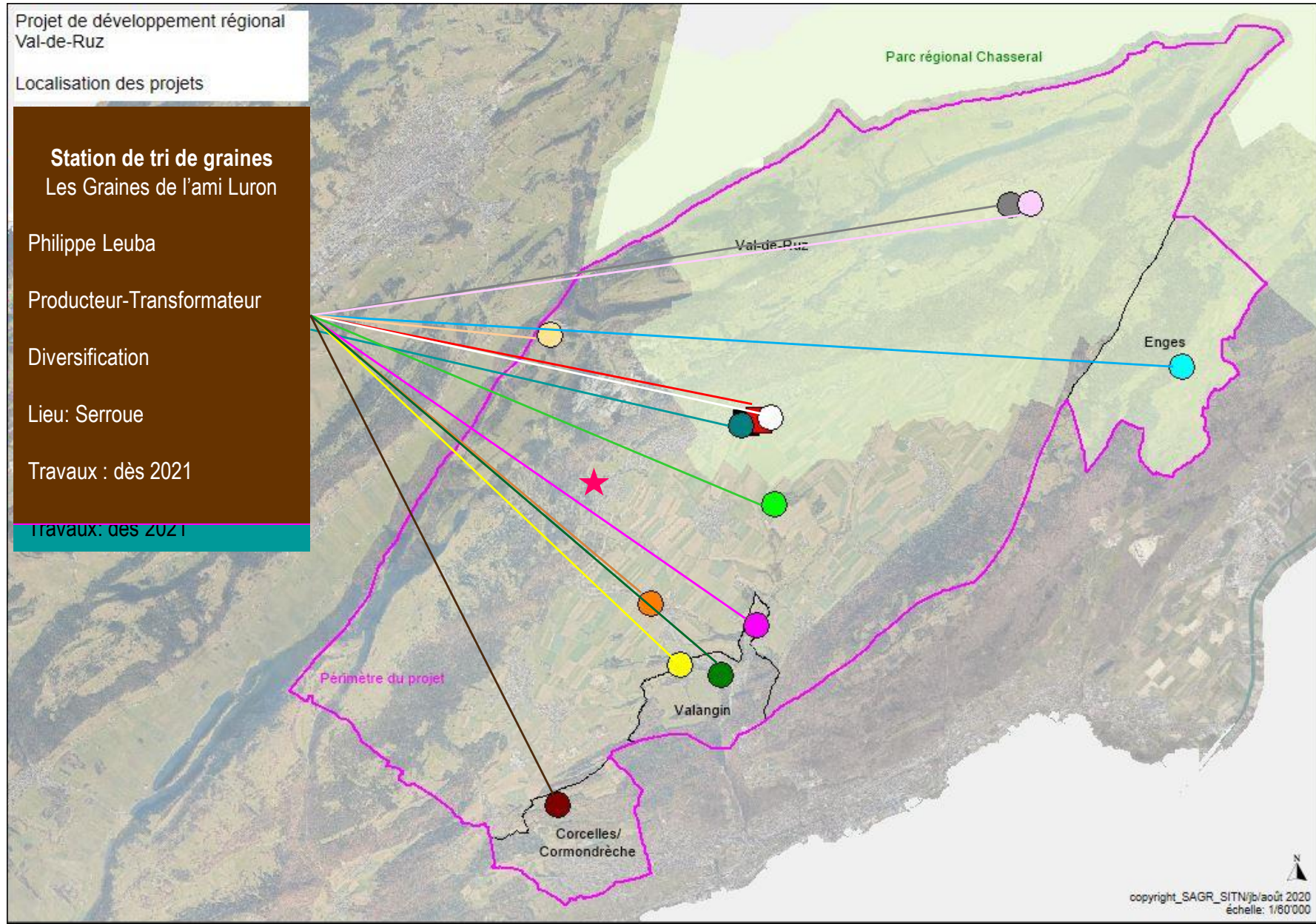
Historique du projet PDR Val-de-Ruz



Objectifs du projet PDR Val-de-Ruz

- Développement de l'offre de produits du terroir et création de nouveaux produits
- Développement de circuits-courts par la création d'une coopérative de distribution de produits régionaux
- Développement d'activités agritouristiques
- Création d'un espace d'accueil, transformation & découverte, sous le sigle « nature et culture » d'Evologia

Présentation des projets PDR Val-de-Ruz



Présentation du projet collectif du PDR

- Société Coopérative de Distribution de produits régionaux



Optimisation et simplification du système de commandes et de livraisons = *accessibilité*

Mutualisation des livraisons = *coopération*

Développement, création de nouveaux secteurs de production, transformation = *diversification*

Prix en main des producteurs et transformateurs (vendeurs) = *durabilité*

Défis liés au projet PDR Val-de-Ruz

- Trouver les financements privés;
- Réaliser les monitoring et controlling de chaque projet
- Rendre la plateforme D/clic terroirs intéressante pour les porteurs de projet
- Continuer à développer des collaborations entre les porteurs de projet
- S'intégrer dans le contexte politique-économique-social du canton de Neuchâtel

Finances du projet PDR Val-de-Ruz

➤ Investissements totaux (2021-2026)

Montant des investissements	Subvention OFAG	Subventions Cantonale
12 millions	2.9 millions	2.4 millions

➤ Investissements prévus en 2021

Montant des investissements	Subvention OFAG	Subventions Cantonale
env. 4 millions	900 mille	700 mille

Visite du Moulin et présentation de son projet

➤ Par Gérald Tock



Questions et Discussions

➤ Tous

Avec nos Remerciements

& au plaisir de vous revoir
pour l'inauguration des projets !

